



DA VENIAM SCRIPTIS QUORUM NON GLORIA NOBIS
CAUSA, SED UTILITAS OFFICIUMQUE FUIT

COLLEGIUM RAMAZZINI

President

Philip J. Landrigan, M.D.
Department of Preventive Medicine
Mount Sinai School of Medicine
One Gustave L. Levy Place
New York, N.Y. 10029
Box 1057

Tel: (212) 824-7018
Fax: (212) 996-0407

Le 9 juin 2010

L'honorable Yves Bolduc
Ministre de la Santé
Québec

Cher Monsieur le Ministre Bolduc:

Nous vous écrivons maintenant à propos des sérieux problèmes de santé liés à l'exposition humaine à l'amiante, et de votre responsabilité morale en la matière en tant que médecin.

En tant que médecin, vous avez le devoir de placer le Code de Déontologie des médecins du Québec au dessus de tout autre intérêt. Ce Code stipule que **le médecin** :

- **a le devoir primordial de protéger et de promouvoir la santé et le bien-être des individus qu'il sert, tant sur le plan individuel que collectif** (Chapitre II : 3) ;
- **doit s'abstenir de participer à une action concertée de nature à mettre en danger la santé ou la sécurité d'une clientèle ou d'une population** (Chapitre II : 13) ;
- **doit s'abstenir de faire des omissions contraires aux données actuelles de la science médicale** (Chapitre III, section V : 47) ;
- **doit informer la population des opinions conformes aux données actuelles de la science médicale sur le sujet** (Chapitre III, section VII : 89) ;
- **ne peut faire ou permettre que soit faite en son nom de la publicité fausse, incomplète, intempestive, trompeuse ou susceptible de l'être** (Chapitre III, section VII : 91).

Même si certains pourraient dire que le Code s'applique techniquement aux médecins praticiens, nous sommes sûrs que vous reconnaîtrez avec nous qu'il s'agit d'engagements moraux fondamentaux et que vous, en particulier en tant que Ministre de la Santé du Québec, devez donner l'exemple de son respect.

Nous pensons que, actuellement, vous avez failli à ce devoir. En tant que collègues médecins, nous vous demandons de vous conformer de toute urgence au Code de Déontologie des médecins du Québec et de corriger les informations erronées et incomplètes énoncées ci-dessous qui mettent en danger la santé publique.

1) Le 20 mai 2010, votre collègue le ministre Serge Simard, lors d'une audition par une commission parlementaire, a rejeté une demande des médecins du Québec qui demandaient que le Québec arrête de promouvoir et d'exporter l'amiante vers les pays en voie de développement. Le ministre Simard a exprimé des doutes sur la relation entre l'amiante chrysotile et le cancer du poumon. Il a affirmé que les autorités scientifiques étaient divisées quant à savoir si l'amiante chrysotile peut être utilisé de façon sécuritaire.¹

2) Une brochure de publicité, financée par votre gouvernement et portant l'emblème officiel du Québec, déclare que les autorités scientifiques s'accordent à dire que l'exposition à une fibre d'amiante chrysotile par centimètre cube d'air ne comporte aucun risque pour la santé, que l'utilisation « sécuritaire » de l'amiante est facile à réaliser et que les études scientifiques montrent un taux de succès de 99,8% pour l'utilisation sécuritaire de l'amiante en Inde, en Thaïlande, au Kazakhstan, au Zimbabwe et autres pays.² Les faits rapportés sur ces pays par des experts indépendants montrent que cette affirmation est complètement fausse.³

3) Une lettre du 20 avril 2010, envoyée de la part du premier ministre Charest au maire de Sarnia, où plusieurs meurent de maladies provoquées par l'amiante, affirme que les études scientifiques « prouvent que le chrysotile a été et continue à être employé sans aucun risque discernable. »⁴

Monsieur le Ministre Bolduc, en tant que médecin, vous savez que les informations mentionnées ci-dessus sont fausses. Il est scientifiquement incontestable que l'amiante chrysotile (qui représente la totalité du commerce mondial de l'amiante) provoque le cancer du poumon. En 2009, la principale autorité mondiale – l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer – a de nouveau confirmé que l'amiante chrysotile provoque des cancers du poumon, des cancers du larynx, des cancers ovariens et des mésothéliomes.

En tant que médecin, vous avez également bien conscience que, loin d'être divisé, le savoir médical actuel, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Association médicale canadienne (AMC) et de toute organisation scientifique réputée, indique que l'amiante chrysotile a des effets très sérieux sur la santé, qu'il n'existe pas de niveau d'exposition sécuritaire, qu'il va continuer à tuer pendant plusieurs générations et qu'il ne devrait pas être utilisé. Pour ces raisons, plus de cinquante pays ont interdit l'utilisation de l'amiante chrysotile.

Il est bien établi par la science indépendante que l'exposition à 1 f/cc d'amiante chrysotile provoquera des morts inutiles. C'est un niveau d'exposition dix fois supérieur à celui autorisé par n'importe quel pays industrialisé ou par n'importe quelle autre province du Canada. Comme indiqué par le Collegium Ramazzini dans un rapport scientifique récent, « de nombreuses études épidémiologiques, ldes cas publiés, des expériences contrôlées sur des animaux et des études toxicologiques montrent clairement et constamment que le chrysotile est extrêmement dangereux et est tout à fait capable de provoquer le cancer. Les travailleurs exposés à la seule fibre chrysotile ont un risque accru de cancer du poumon et un nombre accru de décès par mésothéliome. »⁵

En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle l'amiante peut et est utilisé sans danger dans les pays en voie de développement, les études de votre propre gouvernement montrent un taux d'échec de 100% dans sa

¹ <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-22365.html>

² Chrysotile Institute, *Safety in the Use of Chrysotile, Requirements and Achievements*, http://www.chrysotile.com/data/Safety_use_Chryso-A_VF.pdf

³ Health Hazards Due to Asbestos Exposure in India, Dr Qamar Rahman; *India's Asbestos Time Bomb*, http://www.ibasecretariat.org/india_asb_time_bomb.pdf; Tackling the Hazardous Aftermath of Asia's Asbestos Consumption, *Asian Asbestos Conference 2009*

⁴ Letter of April 20, 2010 from Jean-S Lebel, Deputy Associate Minister Mines, on behalf of Premier Charest, to Mayor Mike Bradley

⁵ Asbestos is Still With Us : Repeat Call for a Universal Ban, Collegium Ramazzini, *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, May 2010

réalisation au Québec.⁶ Récemment, la CSN (Confédération des syndicats nationaux) s'est plainte amèrement de cet échec qui met en danger ceux de ses membres qui travaillent dans la construction.⁷

Il est totalement absurde et malhonnête d'affirmer que les pays en voie de développement ont atteint un taux de 99,8% d'utilisation sans danger de l'amiante, quand le Québec, avec toutes ses ressources, son expertise technologique et ses règlements a échoué à 100%. En outre, il est facile d'accéder à l'évidence qu'en Inde les travailleurs évoluent dans des nuages d'amiante québécois⁸ et les enfants jouent au milieu de débris d'amiante-ciment brisés et poussiéreux⁹.

L'OMS a déclaré qu'il est simplement impossible d'utiliser l'amiante chrysotile de façon sécuritaire. L'OMS écrit: « La façon la plus efficace d'éliminer les maladies associées à l'amiante consiste à mettre fin à l'utilisation de tous les types d'amiante. La poursuite de l'utilisation de l'amiante-ciment dans la construction suscite des préoccupations du fait qu'on a affaire à une main d'œuvre importante, qu'il est difficile de contrôler l'exposition et que les matériaux en place peuvent se détériorer et constituer un risque pour ceux qui effectuent des opérations de réparation, d'entretien, et de démolition.»¹⁰

En tant que médecin, vous êtes soumis à l'obligation faite par le Code de Déontologie des médecins du Québec de corriger les fausses informations énoncées ci-dessus, répandues dans le public par votre gouvernement et avec votre collaboration, et qui causent, comme l'éditorial dans la Revue canadienne de santé publique l'a dénoncé, l'exportation de « la mort fabriquée au Québec. »¹¹

Ceci vous incombe particulièrement car, sur la base de ces fausses informations, votre gouvernement prévoit d'accorder une garantie de prêt de \$58 millions pour ouvrir une nouvelle mine d'amiante afin d'augmenter l'exportation de l'amiante du Québec aux pays en voie de développement dans les années à venir.

L'information fautive et irresponsable, fondée et approuvée par votre gouvernement, est l'un des obstacles les plus sérieux auxquels la communauté mondiale de la santé doit faire face dans ses efforts pour mettre en application la campagne de l'OMS visant à cesser l'utilisation de l'amiante afin d'arrêter l'épidémie mondiale croissante des maladies qui y sont associées.

En outre, nous faisons appel à vous pour défendre le travail scientifique mené par votre propre service d'expertise en santé, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). La recherche effectuée par l'INSPQ a, à plusieurs reprises, documenté les méfaits de l'amiante chrysotile et l'échec du Québec à en réaliser une utilisation dite sécuritaire. L'INSPQ s'est opposé à la politique de l'amiante de votre gouvernement. Malgré cela, au lieu de suivre les conseils de vos propres experts en matière de santé, vous les avez laissés être publiquement diffamés et menacés par les intérêts de l'industrie de l'amiante.

Nous considérons que vous avez le devoir de vous conformer au Code de Déontologie des médecins du Québec, ainsi que de défendre vos propres experts en matière de santé. Nous comprenons que, comme le premier ministre Charest l'a énoncé, l'amiante est un enjeu politique au Québec. Toutefois, en tant que médecin, vous avez le devoir d'aller au-delà des intérêts politiques : le devoir de protéger la santé publique.

⁶ Gouvernement du Québec, *Projet Provincial – Amiante*, 31 déc. 2007, <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdftravail/projetamiante.pdf>

⁷ *L'amiante, première cause de décès au travail*, Le Soleil, October 24, 2009 <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/200910/23/01-914577>

⁸ Canada's Ugly Secret, CBC, The National, http://www.cbc.ca/video/#/News/TV_Shows/The_National/Health/ID=1304445584

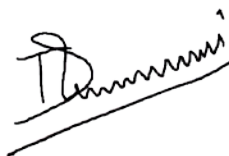
⁹ Views From the Asbestos Front Line, P. Madhavan, *India's Asbestos Time Bomb*, http://www.ibasecretariat.org/india_asb_time_bomb.pdf

¹⁰ Organisation mondiale de la santé, *Élimination des maladies liées à l'amiante*, septembre 2006 http://whqlibdoc.who.int/hq/2006/WHO_SDE_OEH_06.03_fre.pdf

¹¹ *Exporter la mort fabriquée au Québec*, Dr Gilles Paradis, Revue canadienne de santé publique, Vol 101, No 2, 2010, http://www.ban-asbestos-france.com/images/editorial2010_quebec.pdf

Nous espérons que vous accorderez à cette lettre la sérieuse attention qu'elle mérite et nous comptons sur votre réponse favorable.

Bien respectueusement,



Philip J. Landrigan, MD, MSc
Ethel H. Wise Professor and Chairman, Department of Preventive Medicine,
Professor of Pediatrics; Director, Children's Environmental Health Center;
Dean for Global Health, Mount Sinai School of Medicine, New York, US

Dr Tushar Kant Joshi, MBBS, MS, MSc, DLSHTM, Occupational Health (UK), Cer OEM (UCSF), FFOM (RCP); Director, Occupational and Environmental Medicine Programme, Centre for Occupational and Environmental Health, New Delhi, India

AU NOM DE:

DR DAVID EGILMAN, MD, MPH, Clinical Associate Professor, Department of Family Medicine, Brown University, US

DR DAVID OZONOFF, MD, MPH, Professor of Environmental Health, Boston University School of Public Health, US

DR TIM K. TAKARO, MD, MPH, MS, Associate Professor, Associate Dean for Research Faculty of Health Sciences, Simon Fraser University, Burnaby, Canada

DR LEW PEPPER, MD, MPH, Asst Professor, Boston University School of Public Health, Boston, US

DR HELENO RODRIGUES CORRÊA-FILHO, Public Health Physician, professor of epidemiology, Sao Paulo State University at Campinas, Faculty of Medical Sciences, Department of Social and Preventive Medicine, Brazil

DR J. MYERS, BSc MBChB DTM&H MD MFOM FCPHM (Occupational Medicine) (SA),
Director, Centre for Occupational and Environmental Health Research School of Public Health, University of Cape Town, Cape Town, South Africa

DR JOSEPH LADOU, MD, Division of Occupational and Environmental Medicine,
University of California School of Medicine, San Francisco, US

DR ELAINE B. PANITZ, MD MPH, Sheffield, MA, US

DR ELIHU D RICHTER MD MPH, Assoc Prof (Occupational and Environmental Medicine), Hebrew University-Hadassah School of Public Health and Community Medicine, Jerusalem, Israel

DR STEPHEN M. LEVIN, MD, Associate Professor, Dept. Of Preventive Medicine, Mount Sinai School of Medicine, New York, US

DR T. JAYABALAN, MBBS, MSc (OSHM), Member of the Malaysian Academy of Occupational and Environmental Medicine, Malaysia

DR BRAD BLACK, MD, Medical Director, Center for Asbestos Related Disease, Libby, US

DR HELEN CLAYSON, MB BS, FRCP, FRCGP, MD. Medical Director, St Mary's Hospice, Ulverston, UK

DR PROF.FERNANDO MARTINS CARVALHO, MD, PhD, Department of Social and Preventive Medicine, Federal University of Bahia, Brazil

DR RAMIN MEHRDAD MD, MPH, Associate Professor of Occupational Medicine, Tehran University of Medical Sciences, Tehran, Iran

DR ARTHUR L. FRANK MD, PhD, Professor of Public Health, Philadelphia, US

DR MURLIDHAR V, MS (General Surgery), Bombay; former Professor of General Surgery, University of Bombay and University of the West Indies, Baghdad, Iraq

DR HEMANTHA D WICKRAMATILLAKE, MBBS (Ceylon), PhD Occupational Health (Adelaide), MSc (Occupational Medicine), FIOSH (UK); Visiting Professor, Drexel University, PA, US; Director General, NIOSH, Ministry of Labour Relations, Sri Lanka

DR BRUCE WS ROBINSON, MBBS MD FRACP FRCP DTM&H FCCP, Professor of Medicine, School of Medicine and Pharmacology; Consultant Respiratory Physician, Dept of Respiratory Medicine, SCGH; Director, National Centre for Asbestos Related Diseases; Chairman, State Health Research Advisory Committee, Australia

DR MARCEL GOLDBERG, MD, PhD, Professor of Public Health, Université Versailles Saint Quentin; researcher, Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, France

DR MORRIS GREENBERG, MB FRCP(Lond) FFOM, Ex-Senior Employment Medical Advisor (HSE), London, UK.

DR LAURA S WELCH MD, Medical Director, CPWR - The Center for Construction Research and Training, Silver Spring, US

DR OLAF HAGEMEYER, DR.MED., Occupational and environmental medicine, Essen, Germany

Dr GUADALUPE AGUILAR MADRID, MD, MSC, PHD, Unidad de Investigación en salud en el trabajo, IMSS, Mexico City, Mexico

DR WARREN BELL, BA, MD, CM, CCFP, FCFP, Past Founding President, CAPE - Canadian Association of Physicians for the Environment; Rural Preceptor, University of British Columbia, Canada

DR DOMYUNG PAEK, Dean, School of Public Health, Seoul National University; Professor, Occupational and Environmental Medicine, School of Public Health, Seoul National University, Seoul, South Korea

DR MORANDO SOFFRITTI, Scientific Director, Ramazzini Institute; Secretary General of the Collegium Ramazzini, Italy

DR ANDERS ENGLUND, MD, former Executive Director, International Union against Cancer; Medical Director, Swedish Construction Industry's Health and Safety Organisation; former Senior Medical Advisor to Swedish Authority for Safety and health at Work, Sweden

DR ROLAND WONG MSc, MD, FRCPC, Occupational and Community Medicine Physician, Occupational Health Clinic for Ontario Workers, Toronto, Canada

DR TEE L. GUIDOTTI, MD, MPH, DABT, Consultant, National Medical Advisory Services, Professor and Department Chair, George Washington University (retired), Washington DC, US

DR SOMKIAT SIRIRUTTANAPRUK, Director of the Bureau of Occupational and Environmental Diseases, Ministry of Public Health, Nonthaburi, Thailand

DR MICHAEL B LAX MD MPH, Medical Director, Occupational Health Clinical Center; Professor,
Department of Family Medicine, State University of New York, Upstate Medical University, Syracuse, New
York, US

DR ERICA FRANK, MD, MPH, Professor and Canada Research Chair, University of British Columbia
School of Population and Public Health, Faculty of Medicine, British Columbia, Canada

DR PHILIPPE GRANDJEAN, MD, DMSc, Professor and Chair, Environmental Medicine, University of
Southern Denmark, Denmark

Cc Collège des médecins du Québec
Pauline Marois, chef du Parti Québécois
Gérard Deltell, chef de l'Action démocratique du Québec
Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire

NOTE : Institutions nommées pour raisons d'identification seulement